

Devenez un partenaire actif et impliqué

Pour poursuivre son développement, le club doit améliorer et optimiser son fonctionnement.

Quelques projets particuliers:

Equipements

Matériel pédagogique collectif et spécifique.
Sonorisation.
Tenue vestimentaire.

Groupe Elite

Développer les compétences des nageurs par des stages intensifs en grand bassin.
Faciliter la participation à plus de compétitions.
Participer à l'équipement des nageurs.
Associer l'image de l'entreprise à la performance.

Minibus

Réaliser des économies sur les frais de déplacement.
Réduire l'utilisation des véhicules.
Développer nos supports de communication afin de renforcer l'identité du club.

Local pour le club

Assurer le fonctionnement quotidien.
Recevoir nageurs, parents, partenaires, presse...
Avoir un lieu de rencontre!

Toutes les infos sur www.dauphinscognacais.fr

Club des Dauphins de Cognac



Groupes Compétition et Elite



Participez à l'évolution du club!
Aidez-nous à financer des projets, des actions...

Notre association est d'intérêt général!

Présentation du club

370 adhérents.

Un label fédéral «club développement».

Une pratique pour tous
(école de natation, compétition,
loisirs et bien-être).



Les chiffres clefs

Une centaine d'enfants
(50 nageurs en filière compétition,
dont certains aux niveaux régional,
inter-régional et national).

Trois éducateurs professionnels.

Une vingtaine de bénévoles.

Pour les compétitions,
15'000 km parcourus dans
toute la France.



Nageuses qualifiées
au Championnat de France
Nationale 2

Nos objectifs

Favoriser l'accueil du plus grand nombre.
Promouvoir les valeurs du sport.
Promouvoir l'activité physique comme facteur de bien-être.
Développer la filière compétition.
Véhiculer les valeurs de respect, de tolérance et de solidarité.

Toutes les infos sur www.dauphinscognacais.fr

Le mécénat

Aidez-nous à financer des projets, des actions...

Vous pouvez faire un don et profiter des avantages fiscaux offerts par la loi sur le mécénat.

Le mécénat est un moyen de participer à une démarche citoyenne, un outil, différent du sponsoring, pour diversifier les ressources des associations en ayant recours aux entreprises et aux particuliers.

C'est une loi d'incitation fiscale permettant de payer moins d'impôts.

Pour les entreprises

Les versements effectués au titre du mécénat entraîneront une **réduction d'impôts égale à 60 % de leur montant** (dans la limite de 5/1000e du chiffre d'affaires hors taxes).

Pour les particuliers

Les dons ouvrent droit à une **réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de leur montant**, les sommes prises dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Le club vous délivrera un «reçu de don aux œuvres: cerfa n° 11580*3» qui vous ouvre droit à réduction d'impôts.

La loi permet une contrepartie de 25 % du don (plafonnée à 65 € pour les particuliers).

Contacts mécénat:

Nathalie Cazenave, tél. 06 03 09 92 89

Guillaume Merle, tél. 06 34 63 00 49

Courriel: cognacnatation@live.fr